



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

DIAGNOSTIC DE NORMALISATION

ANTICIPEZ LES EXIGENCES DE VOTRE MARCHÉ ET INTÉGREZ LES NORMES SPÉCIFIQUES À VOTRE SECTEUR !

INNOVATION

PUBLIC CONCERNÉ

PME-PMI de la filière Biotech Santé en Ile-de-France

MODALITÉS

- Avoir souscrit au Plan Défi Biotech Santé du Pôle MEDICEN PARIS REGION
- www.defi-biotech-sante.org
- Régime européen des aides « DE MINIMIS »

DURÉE

5 jours

TARIF

600 € net de taxe

Prise en charge de 80 % du coût par la Région Ile-de-France

0820 012 112
0,12 €/minute
entreprises.cci-paris-idf.fr

VOTRE OBJECTIF

Vous dirigez une entreprise innovante dans les domaines des biotechnologies et des industries de santé et vous voulez renforcer son positionnement sur vos marchés.

Vous devez anticiper les futures exigences de votre marché pour valoriser et protéger vos pratiques, vos produits ou vos services.

Vous avez conscience que les normes sont un levier puissant mais vous vous demandez :

- comment optimiser la qualité de vos produits, accroître la confiance de vos clients et être reconnu sur les marchés ?
- sur quelle performance essentielle devez-vous vous concentrer pour être concurrentiel, voire d'avant-garde ?
- quelle méthode utiliser pour améliorer votre processus d'innovation technique et de services ?
- comment devenir un porteur de normes et s'affirmer face à la concurrence ?
- ...

En d'autres termes, votre objectif est d'intégrer dans votre stratégie les normes spécifiques à votre secteur et de vous les approprier pour favoriser votre développement y compris au niveau international.

NOTRE SOLUTION

En charge de la mise en œuvre de l'action « Normalisation » au niveau régional, la CCI Paris Ile-de-France s'est engagée à apporter une aide pratique aux PME-PMI des filières innovantes en leur proposant un « diagnostic de Normalisation » réalisé en étroite collaboration avec l'AFNOR*.

Cet accompagnement individuel s'inscrit dans le cadre du Plan Défi BIOTECH SANTE⁽¹⁾ qui vous recommande des outils pour soutenir votre croissance : obtenir des financements, trouver de nouveaux partenaires, positionner votre offre sur le marché et donner de la visibilité à votre entreprise.

* Association reconnue d'utilité publique dont la vocation est d'assurer la promotion de la normalisation auprès des organismes agréés par le Ministère chargé de l'industrie.

(1) L'accès à l'action Normalisation est conditionné à la souscription préalable au Plan DEFI BIOTECH SANTE MEDICEN PARIS REGION.

DIAGNOSTIC DE NORMALISATION

NOTRE SOLUTION (SUITE)

Votre CCI vous guide dans la connaissance de la normalisation en Biosanté et vous disposez ainsi d'un réel outil de reconnaissance au plan national et international, défini par :

- la qualité de vos produits
- la technologie que vous employez
- la sécurité des produits et des services que vous proposez
- l'accès aux centrales d'achats
- la victoire sur la bataille des normes
- le renforcement de votre stratégie d'influence.

LE DISPOSITIF

Encadré et suivi par le conseiller de votre CCI, le « diagnostic de Normalisation » est réalisé par un consultant spécialisé de l'AFNOR et se déroule en cinq phases :

- identification des activités principales de votre entreprise afin de déterminer le sujet sur lequel portera le diagnostic. Les échanges se font à l'aide d'un questionnaire et d'un entretien avec le spécialiste AFNOR
- analyse de la réglementation existante dans le secteur que vous avez défini
- recensement des activités de normalisation en lien avec le périmètre désigné et cartographie des structures des normes impliquées
- examen de projets de normes existantes pouvant affecter l'activité de votre entreprise, de développement de nouvelles normes et rédaction du rapport
- préconisations finales.

Pour chaque phase d'analyse un document de référence vous est remis.

A l'issue de cette prestation, vous détenez les réponses à vos interrogations et questionnements ainsi que des solutions durables pour avoir une vision claire de votre marché, vous positionner vis-à-vis de la concurrence ou lancer de nouveaux produits.

